



Le lundi 1er juillet 2024 à
Annecy

Déclaration liminaire intersyndicale

Nous venons d'apprendre que le temps partiel des directeur-trices serait remis en cause. On leur demanderait de choisir entre le temps partiel et leur direction, mais ceci est fait d'une manière plus que cavalière... On aurait même entendu dire que les directeur-trices seraient averti.es fin août. M le DASEN, nous vous demandons donc des éclaircissements sur le sujet et la garanti que les collègues directeur-trices puissent bénéficier un temps partiel et en gardant leur direction, d'autant que rien n'est indiqué dans la circulaire temps partiels et que pour nombre d'entre eux leur arrêté d'affectation a déjà été envoyé.

Ce choix aurait des conséquences sur les directeurs et directrices qui demanderaient une retraite progressive.

Une fois de plus, le risque est également que les femmes choisissent leur vie de famille et en termes d'égalité professionnelle homme/femme cela serait un recul.

C'est pourquoi nous vous demandons la tenue d'un groupe de travail sur la question au début de l'automne prochain.

Pour la FSU-SNUipp 74, le SE-UNSA 74 et le SGEN-CFDT